

Vie des Sociétés

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 19 mars 2015, les associés de la sarl en liquidation «**TRANSIBERRIENNE**» au capital de 2000 euros immatriculée sous SIRET 52218912500019 au RCS de Strasbourg avec le siège social à 8, Petition rue de la Courbe 67000 Strasbourg, ont approuvé les résultats de liquidation de ladite société et ont donné le quitus au liquidateur.

La clôture de liquidation est prononcée effective au 31 décembre 2014, les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au RCS de Strasbourg.

AVIS AUX SALARIÉS

de l'entreprise SARL WIN'AUTOS

Domiciliée : 16, rue du Cor de Chasse - 67400 ILLKIRCH

Le Mandataire Judiciaire de l'entreprise susvisée informe les salariés que l'ensemble des relevés des créances salariales est déposé au greffe du Tribunal de Grande Instance de Strasbourg.

La présente publication fait courir au salarié, dont la créance ne figure pas en tout ou en partie sur un relevé, le délai de 2 mois pour saisir le Conseil des Prud'hommes, ceci à peine de forclusion.

J-Denis MAUHIN - Mandataire Judiciaire

AVIS DE CONVOCATION

ÉLECTRICITÉ DE STRASBOURG

Société Anonyme au capital de 71 693 860 €

Siège social : 26, boulevard du Président Wilson

67000 STRASBOURG

558 501 912 R.C.S STRASBOURG

www.es-groupe.fr

Les actionnaires sont informés qu'une assemblée générale ordinaire est convoquée le vendredi 17 avril 2015 à 14 h 30 au siège social à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour et les projets de résolutions suivants :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport du Conseil d'administration sur l'exercice social 2014.
- Lecture du rapport du Président du Conseil d'administration sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'administration ainsi que sur les procédures de contrôle interne.
- Lecture du rapport sur les comptes annuels, du rapport spécial ainsi que du rapport complémentaire sur le rapport du Président du Conseil d'administration établis par les commissaires aux comptes.
- Lecture des rapports du Conseil d'administration et des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés de l'exercice 2014.
- Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2014.
- Affectation du résultat.
- Approbation des conventions visées à l'article L.225-38 du Code de commerce.
- Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2014.
- Avis sur les éléments de la rémunération attribuée au titre de l'exercice 2014 au Directeur général, au Directeur général délégué et à la Directrice générale déléguée.
- Ratification de la cooptation de deux administrateurs.
- Pouvoirs à donner en vue des publications légales.

Tout actionnaire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, a le droit de prendre part à l'Assemblée, de voter par correspondance, ou de s'y faire représenter en donnant pouvoir au Président, à un autre actionnaire, membre de cette assemblée, à son conjoint ou au partenaire avec lequel il a conclu un pacte civil de solidarité ou à toute personne physique ou morale de son choix, en application de l'article L.225-106 du Code de commerce.

1. Formalités préalables
Conformément à l'article R.225-85 du Code de commerce, seront seuls admis à l'Assemblée, à s'y faire représenter ou à voter à distance, les actionnaires dont il pourra être justifié au préalable de cette qualification par l'inscription en compte de leurs titres à leur nom au plus tard le deuxième jour ouvré précédant l'Assemblée générale à zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes de titres tenus par la société, soit dans les comptes de titres tenus par l'intermédiaire habilité.

2. Modalités de vote à distance ou par procuration
Pour cette Assemblée, il n'est pas prévu de vote par des moyens électroniques de télécommunication ou de visioconférence et, de ce fait, aucun site ne sera aménagé à cette fin.

Les actionnaires peuvent se procurer au siège social (adresse postale : 26 boulevard du Président Wilson 67000 Strasbourg Cédex 9) ou bien trouver sur le site Internet de la société, www.es-groupe.fr/Finances/Espace_actionnaires le formulaire unique de procuration ou de vote à distance.

Ils pourront également le demander en renvoyant le formulaire de demande d'envoi de documents par lettre simple, qui sera jointe à la lettre que le Président du Conseil d'administration adressera à tous les actionnaires.

Ce formulaire devra être renvoyé au siège de la société, à l'adresse postale précitée.

Il est rappelé que les procurations écrites et signées doivent indiquer les nom, prénom et adresse de l'actionnaire ainsi que ceux de son mandataire. La révocation du mandat effectuée dans les mêmes conditions de forme que celles utilisées pour sa constitution.

En l'absence d'indication de mandataire, le Président de l'Assemblée générale émettra un vote favorable à l'adoption des projets de résolutions agréés par le Conseil d'administration et un vote défavorable sur tous les autres projets de résolutions.

Les votes à distance ne seront pris en compte que pour les formulaires dûment remplis parvenus à la société à l'adresse postale précitée au plus tard trois jours avant la tenue de l'Assemblée générale.

3. Questions écrites

En application des articles L.225-108 et R.225-84 du Code de commerce, tout actionnaire peut poser des questions écrites. Celles-ci sont envoyées au siège social par lettre recommandée avec avis de réception adressée au président du Conseil d'administration ou par voie électronique à l'adresse questions_ag.actionnaires@es-groupe.fr, au plus tard le quatrième jour ouvré précédant la date de l'Assemblée générale.

Elles sont accompagnées d'une attestation d'inscription soit dans les comptes de titres tenus par la société, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par un intermédiaire mentionné à l'article L.211-3 du Code monétaire et financier.

4. Droit de communication des actionnaires

Conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables, tous les documents prévus aux articles R.225-81 et R.225-83 du Code de commerce qui doivent être tenus à la disposition des actionnaires dans le cadre de l'Assemblée générale seront disponibles au siège social dans les délais légaux et, selon le cas, disponibles sur le site Internet www.es-groupe.fr.

Le texte complet des résolutions a été publié avec l'avis de réunion valant avis de convocation paru dans le BALO du 2 mars 2015.

Pour avis, Le Conseil d'administration

658404700

Avis d'attribution

AVIS D'ATTRIBUTION

L'AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE A FAIT L'OBJET D'UNE PUBLICATION DANS :

- Les Dernières Nouvelles d'Alsace

- Le site internet de la communauté de communes Ried Marckolsheim

IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR :

Mairie de SCHOENAU

7 rue de la Mairie - 67390 SCHOENAU

Tél : +33 3 88 85 20 31 - Fax : +33 3 88 85 20 87

Mail : mairie.schoenau@wanadoo.fr

NOMS ET ADRESSE DE L'ORGANISME ACHETEUR :

Mairie de SCHOENAU

7 rue de la Mairie - 67390 SCHOENAU

Tél : +33 3 88 85 20 31 - Fax : +33 3 88 85 20 87

Mail : mairie.schoenau@wanadoo.fr

OBJET DU MARCHÉ :

Aménagement du moulin communal en centrale hydroélectrique

TYPE DE MARCHÉ :

Marché de travaux ; exécution

PROCEDURE :

Procédure adaptée

ENTREPRISES ATTRIBUTAIRES :

LOT : UNIQUE

Date d'attribution : 21 AOUT 2014

Entreprise : MTBE

Montant : 363 533 19 € HT

N° de marché : 1/2014

DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION :

24/03/2015

658404800



AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ

Marché de services d'architecture ; services d'ingénierie et services intégrés d'ingénierie ; services d'aménagement urbain et d'architecture paysagère ; services connexes de consultations scientifiques et techniques ; services d'essais et d'analyses techniques.

Directive 2004/18/CE.

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM, ADRESSES ET POINT(S) DE CONTACT

DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN

Monsieur le Président du Conseil Général

POLE AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - DIRECTION DES ROUTES

Service des grands projets d'infrastructures

Hôtel du Département Place du Quartier-Blanc - 67964 Strasbourg Cedex 9

URL : http://www.bas-rhin.fr/acces-direct/les-marches-publics

Adresse générale du pouvoir adjudicateur (URL) :

http://www.bas-rhin.fr/acces-direct/les-marches-publics

Adresse du profil d'acheteur : https://alsacemarchespublics.eu/

I.2) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale.

I.3) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques.

I.4) ATTRIBUTION DE MARCHÉ POUR LE COMPTE D'AUTRES POUVOIRS ADJUDICATEURS

SECTION II: OBJET DU MARCHÉ

II.1) DESCRIPTION

II.1.1) Intitulé attribué au marché

II.1.2) Type de marché et lieu d'exécution, de livraison ou de prestation

Marché de services d'architecture ; services d'ingénierie et services intégrés d'ingénierie ; services d'aménagement urbain et d'architecture paysagère ; services connexes de consultations scientifiques et techniques ; services d'essais et d'analyses techniques MERTZWILLER, HAGUENAU.

Code NUTS : FR421.

II.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

La conclusion d'un accord-cadre.

II.1.4) Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions

RD1092 DÉVIATION DE MERTZWILLER MARCHÉ D'ASSISTANCE A MAÎTRISE D'OUVREUR POUR DES TRAVAUX FONCIERS, TOPOGRAPHIQUES ET DE CONTRÔLE. Marché unique à bons de commande sans mini et maxi et un opérateur économique.

II.1.5) Classification CPV (Vocabulaire commun pour les marchés publics)

Objet principal : 71351810.

II.1.6) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui.

II.2) VALEUR TOTALE FINALE DU OU DES MARCHÉ(S)

II.2.1) Valeur totale finale du ou des marchés

SECTION IV: PROCEDURE

IV.1) TYPE DE PROCEDURE

IV.1.1) Type de procédure : Ouverte.

IV.2) CRITÈRES D'ATTRIBUTION

IV.2.1) Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

Prix des prestations : 30 %.

Valeur technique : 60 %.

Analyse du prix : 10 %.

IV.2.2) Une enchère électronique sera effectuée : Non.

IV.3) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.3.1) Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur : 0301029201

IV.3.2) Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché : Non.

SECTION V: ATTRIBUTION DU MARCHÉ

LOT N°

INTITULÉ : Marché : 004659. Réalisation de travaux fonciers pour la création ou mise à jour de plans et d'états parcellaires. Implantation ou de vérification de sommets de projection et rajout de pèles de précision. Implantation et piquetage de points d'axe du projet, de limite d'emprise ou d'ouvrages d'art.

Établissement de plans topographiques.

V.1) DATE D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ : 13 mars 2015.

V.1.3) INFORMATIONS SUR LES OFFRES :

Nombre d'offres reçues : 4.

V.1.3) NOM ET ADRESSE DE L'OPÉRATEUR ÉCONOMIQUE AUQUEL LE MARCHÉ A ÉTÉ ATTRIBUÉ

Cabinet BAUR - Géomètre expert

5, rue des Sœurs - 67501 Haguenau Cedex

Tél. +33 388639787 - Fax +33 388639788

V.1.4) INFORMATIONS SUR LE MONTANT DU MARCHÉ

Estimation initiale du montant du marché : 82000.00 Euros.

En cas de montant annuel.

Nombre d'années: 4.

V.1.5) INFORMATION SUR LA SOUS-TRAITANCE

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1) INFORMATION SUR LES FONDÉS DE L'UNION EUROPÉENNE

VI.2) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

La consultation du(des)contrat(s) peut être effectuée à l'adresse de l'organisme acheteur. Les tiers justifiant d'un intérêt légitime peuvent exercer un recours de pleine juridiction devant le juge administratif dans un délai de deux mois à compter de la publication du présent avis.

VI.3) PROCEDURE DE RECOURS

VI.3.1) Instance chargée des procédures de recours

Tribunal administratif (TA) de Strasbourg

31, avenue de la paix - BP1038F - 67070 Strasbourg Cedex, France

Tél. +33 3 88 21 23 23 - Fax +33 3 88 36 44 66

Email : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

VI.3.2) Introduction des recours

Référé précontractuel jusqu'à la signature du contrat. Recours en annulation dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet de la candidature ou de l'offre. Recours de plein contentieux dans un délai de 2 mois à compter de la publication de la signature du contrat et suspension de la validité du contrat le cas échéant. Référé contractuel par toute personne ayant un intérêt à agir dans les 31 jours suivant la publication d'un avis d'attribution ou à défaut, dans les 6 mois suivant la notification du marché. Recours indemnitaire dans le délai de déchéance quadriennale, après demande préalable au pouvoir adjudicateur. Organe chargé des procédures de médiation en cas de différends ou litiges sur la passation des marchés : TA Strasbourg (article L.211-4 Code de justice administrative), cf adresse supra.

VI.3.3) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours

VI.4) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS : 24 mars 2015.

658791500

reflets et Colmar fête le printemps offrent

50 entrées

Didier LOCKWOOD
Le 7 avril, à 20 h 30,
salle des Catherineettes



YON et WANG LI
Le 13 avril, à 20h30,
salle des Catherineettes

Pour participer au tirage au sort qui désignera les 25 gagnants de 2 places, complétez et faites parvenir ce coupon aux : **DNA communication - BP 70249 - 67006 Strasbourg Cdx** ou transmettez les infos ci-dessous par mail à dnacommunication@dna.fr

Nom Prénom

N° Rue

CP Ville

e-mail

Concert du 07/04/15 Concert du 13/04/15

COLMAR FÊTE LE PRINTEMPS 2

Vous êtes abonné aux DNA ? Inscrivez-vous sur dna.fr* pour bénéficier davantage de jeux et d'offres spéciales!



*Cliquez sur « Inscrivez-vous » en page d'accueil de dna.fr



AVIS D'ATTRIBUTION

Travaux

IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR / DE L'ENTITÉ ADJUDICATRICE

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

CUS Habitat Office Public de l'Habitat de l'Euremétrropole de Strasbourg

Pôle de l'habitat social 24 route de l'Hôpital CS 70128

67028 Strasbourg Cedex

OBJET DU MARCHÉ

Objet du marché : Travaux de démolition de 10 logements - 13 rue du

Marschallhof à Strasbourg Neuhof

PROCÉDURES

Type de procédure : Procédure adaptée en application de l'article 10 du décret

2005-1742 du 30 décembre 2005

Critère d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

- Note technique : 60%

- Prix des prestations : 40%

ATTRIBUTION DU/DES MARCHÉ(S)

Numéro de marché ou du lot : 2015/007

Attribué pour un montant de : 114 999.50 euros HT

Date d'attribution : 26 janvier 2015

Nombre d'offres reçues : 3

Titulaire :

CARDEM

7 rue de l'Uranium

67800 Bischheim

AUTRES INFORMATIONS

Les tiers justifiant d'un intérêt légitime peuvent exercer un recours de pleine

juridiction devant le juge administratif dans un délai de deux mois à compter de la

publication du présent avis.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif (TA) de Strasbourg

31 avenue de la Paix

67000 Strasbourg

Tél. +33 388 212 323

Fax +33 388 364 466

Email : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

Date d'envoi du présent avis à la publication : 25 mars 2015

Le Directeur Général - Bernard MATTER

658920200



Confiez vos publications légales et judiciaires aux DNA,
un journal de grande diffusion